



Pont St Antoine – 22480 LANRIVAIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE ORDINAIRE DU 18 OCTOBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit octobre à 14 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte KERNE-UHEL, dûment convoqués, se sont réunis à Pont Saint-Antoine en Lanrivain, sous la Présidence de Monsieur Guillaume ROBIC.

Présents : Annie BENION, Catherine BOUDIAF, Yoannes BRATTINGA, Henri FLAGEUL, Georges GALARDON, Raymond GELEOC, François HINDRE, Jean-Pierre JAGLIN, Mireille JEGO, Alain KERBIRIOU, Jocelyne KERFERS, Jacques LAMBERT, Bernadette LE BOEDEC, Marcel LE CANT, Guy LE FOLL, Gervais LEMOINE, Robert MOISAN, Gildas PERENNEZ, Joseph PERROT, Geneviève PINTO, Bruno RAOULT, Guillaume ROBIC, Jean-Yves ROLLAND, Pierre TANGUY, Marc VIDCOQ.

Excusés : Alain CUPCIC, Rémy GUILLOU, Jean-Pierre LE GOUX, Sandra LE NOUVEL, Florence LE SAINT, Guy LE YOUDEC, Gérard MATHECADE, Guy QUERE, Daniel REAU, Jacques TROEL, Julien VIDELO, Jacqueline BERTHO, Xavier CERTAIN, Michel HUBY, Marianne LORETTE, Christiane MOREL, Christelle URVOIX.

Date d'envoi des convocations : 25/09/2024

Secrétaire de séance : Bruno RAOULT

Annulation de la délibération n°2024-03-244-5-7

Par délibération n° 2024-03-224-5-7, le comité syndical du 28 mars 2024 avait validé l'extension du périmètre du SMKU à la partie du territoire de Guingamp Paimpol Agglomération correspondant à la commune de Saint-Adrien (en représentation substitution de cette commune) et ce, suite à la dissolution du Syndicat d'Avaugour.

La commune de Saint-Adrien n'étant pas fourni en eau par le SMKU, il convient d'annuler cette délibération.

Le Comité Syndical,

Après avoir écouté l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré,
Après vote à l'unanimité,

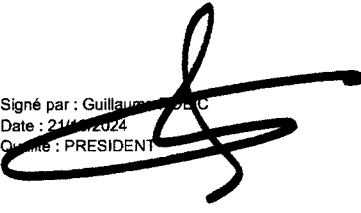

Décide :

- **D'annuler la délibération n°2024-03-244-5-7 du 28 mars 2024**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,

Guillaume ROBIC

Bruno RAOULT
Secrétaire de séance



Signé par : Guillaume ROBIC
Date : 21/10/2024
Qualité : PRESIDENT